



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 17/11/2022

### **Renforcement de l'action de l'Etat en matière de prévention et de lutte contre la délinquance du quotidien dans les Hauts-de-Seine**

Le préfet Laurent Hottiaux, qui participait jeudi au CLSPD de Gennevilliers avec le maire Patrice Leclerc, a rappelé à cette occasion l'action résolue des forces de sécurité intérieure et les résultats concrets obtenus dans la prévention et la lutte contre de la délinquance, dans le cadre des instructions ministérielles.

La stratégie territoriale de prévention de la délinquance, relancée en 2021, associe la préfecture, la justice, l'Education nationale, le département, les collectivités et les associations. Elle se décline au sein des CLSPD de chaque commune.

#### **1) Lutte contre les stupéfiants : des résultats importants obtenus avec une priorité au démantèlement des trafics**

L'action sans relâche menée par les forces de l'ordre depuis plus de 2 ans a permis de démanteler 35 points de deal dans le département dans le cadre des instructions ministérielles (passés de 93 à 58, soit une baisse de 37%). Cette action menée dans la durée vise à éradiquer l'ensemble des points du deal du département.

La réponse de l'Etat s'adapte également aux nouvelles formes de trafics. Les contrôles ont notamment été démultipliés depuis plusieurs mois pour entraver les livraisons de stupéfiants à domicile.

L'amende forfaitaire délictuelle (AFD) est efficacement utilisée dans le cadre de la lutte contre les stupéfiants. Pour l'année 2022, 3 860 amendes ont été infligées par les forces de l'ordre dans le département, ce qui représente une augmentation de 27 % par rapport aux dix premiers mois de 2021.

Le dispositif des AFD est étendu à d'autres délits, notamment les occupations illicites (parkings, halls d'immeubles).

#### **2) Renforcement des actions ciblées contre les rodéos urbains**

L'action constante et résolue des services de police menée toute l'année et dans la lignée des instructions ministérielles a montré son efficacité :

- Dans les 10 premiers mois de l'année 2022, 136 personnes ont été interpellées, soit une

augmentation de 25% par rapport à 2021.

- En août 2022, un nombre record d'opérations a été mené (405 opérations et plus de 1 400 personnes contrôlées).
- La saisie des véhicules est systématique. En 2022, 68 engins ont ainsi été saisis (+89%).
- En accord avec le procureur de la République, une suspension administrative de permis sera désormais appliquée pour tout rodéo (6 mois).

La mise en danger de nos concitoyens par de tels agissements ne saurait être tolérée.

### **3) Mise en application du plan départemental contre les rixes violentes**

En 2022, la coopération avec l'Education nationale, les communes et la justice s'est poursuivie dans le cadre du plan départemental contre les rixes violentes mis en place par la préfecture en 2021.

Même si aucune bande structurée, au sens strict du terme n'est répertoriée dans les Hauts-de-Seine, il existe des groupes informels de jeunes utilisant les réseaux sociaux et se livrant ponctuellement à des rixes violentes. Ce plan permet d'activer rapidement une boucle restreinte d'échange d'informations en cas d'urgence.

La présence soutenue des forces de l'ordre sur le terrain, la coopération avec les polices municipales et l'exploitation de la vidéoprotection ont permis une intervention efficace et l'augmentation significative du nombre d'interpellations. En 2022, 90 faits ont été recensés, avec une interpellation systématique des auteurs. 279 personnes ont ainsi été placées en garde-à-vue (+58%).

### **4) Face à l'augmentation des atteintes aux biens, une action spécifique est conduite pour lutter contre les cambriolages**

Parmi ces dernières, l'augmentation du nombre de cambriolages s'explique notamment par la reprise de l'activité professionnelle des habitants et la possibilité de repartir en vacances. Le nombre de cambriolages enregistrés reste cependant inférieur à son niveau d'avant le premier confinement.

Suite à une hausse du phénomène depuis le début d'année, les forces de l'ordre se sont mobilisées par une très forte présence sur le terrain ciblant les heures et les typologies de lieux à risque, via en outre les opérations tranquillité vacances et par le recours systématique à la police technique et scientifique. La coopération avec les polices municipales a à encore été essentielle dans cette stratégie de prévention.

En outre, un plan départemental et partenarial de prévention et de lutte contre les cambriolages a été élaboré en collaboration avec le parquet. Les actions prévues seront déployées dans les semaines qui viennent après avoir été présentées aux différents partenaires.

*Source : chiffres SSMSI.*